

# “*opinion*way

## LES FRANÇAIS ET LE TRAVAIL DISSIMULE

*Note de synthèse*



Octobre 2021

---

### **Vos contacts chez OpinionWay :**

**Frédéric Micheau**  
Directeur général adjoint  
Directeur des études d'opinion  
15, place de la République  
75003 PARIS  
Tel: 01 81 81 83 00  
Fax : 01 81 81 83 99  
[fmicheau@opinion-way.com](mailto:fmicheau@opinion-way.com)

## NOTE METHODOLOGIQUE

L'étude « *Les Français et le travail dissimulé* » réalisée pour IFRAP, est destinée à analyser le rapport des Français au travail dissimulé.

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de **2215 Français âgés de 18 ans et plus**. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Les interviews ont été réalisées par **questionnaire autoadministré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*).

Les interviews ont été réalisées **du 19 au 21 octobre 2021**.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Sondage OpinionWay pour IFRAP** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **1 à 2,2 points** au plus pour un échantillon de 2000 répondants.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

## A. Les avantages financiers et les contraintes liées à l'emploi d'un travailleur déclaré, principales motivations du recours à un travailleur dissimulé

- **Interrogés sur les raisons qui incitent à avoir recours à des travailleurs dissimulés, les Français mettent nettement en avant les intérêts financiers.** Plus de la moitié d'entre eux évoquent en effet les prix plus bas proposés (54%), raison qui devance largement les autres arguments, et près d'un tiers la possibilité d'éviter les prélèvements des impôts (31%).
  - Les Français les plus âgés sont notamment sensibles à l'argument financier : 58% des Français âgés de 50 ans et plus évoquent les prix plus bas.
- **Les contraintes liées à la déclaration d'un travailleur incitent également à solliciter un travailleur non-déclaré.** 19% évoquent en effet les difficultés à trouver des travailleurs qui souhaitent être déclarés et 17% la complexité des formulaires de déclaration.
- **Par ailleurs, environ un quart des Français auraient envie de rendre service à une connaissance en l'employant de manière dissimulée (26%).** Sur ce sujet, 24% des Français déclarent qu'au moins une personne dans leur entourage travaille de manière dissimulée même partiellement.
  - Les personnes qui connaissent un travailleur dissimulé dans leur entourage citent particulièrement l'envie de leur rendre service parmi les motivations (34%, 8 points de plus que la moyenne).
  - Les jeunes connaissent notamment des travailleurs dissimulés dans leur entourage. En effet 31% des Français âgés de moins de 35 ans déclarent connaître au moins une personne qui travaille de manière dissimulée (8 points de plus que la moyenne). Un résultat confirmé par une enquête du CREDOC pour la DNLF et la DGE réalisée en 2015 : 18% des travailleurs dissimulés seraient des étudiants<sup>1</sup>.
  - Les catégories supérieures (29%) et les parents d'enfants (30%) connaissent également davantage un travail dissimulé dans leur entourage.
- **En revanche, les sanctions encourues en cas de travail dissimulé semblent jouer leur rôle de garde-fou (pour rappel, 3 ans d'emprisonnement et 45000€ d'amende<sup>2</sup>).** Seuls 16% des Français évoquent les sanctions peu dissuasives parmi les motivations.

---

<sup>1</sup> Source : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dnlf/Synthese\\_enquete\\_-\\_DNLF-DGE.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dnlf/Synthese_enquete_-_DNLF-DGE.pdf)

<sup>2</sup> Source : <https://www.service-public.fr/professionnels/entreprises/vosdroits/F31490#:~:text=Si%20vous%20avez%20commis%20un,75%20000%20%E2%82%AC%20d'amende>

## B. Des motivations qui incitent une partie des Français à recourir à des pratiques illégales

- **Un peu plus d'un Français sur dix déclare avoir rémunéré un travailleur dissimulé pour au moins une activité depuis début 2021 (13%).** Le travail dissimulé est notamment répandu dans le secteur des services à la personne. Selon l'enquête du CREDOC pour la DNLF et la DGE, 27% des travailleurs déclarés exercent une activité dans les services à la personne. **Parmi les différents services à la personne testés, les Français sollicitent avant tout des travailleurs dissimulés pour de la garde d'enfants (6% auprès des parents), des tâches ménagères (5%), des travaux de bricolage (5%) ou encore du jardinage (4%).**
  - Les profils qui sont les plus nombreux à connaître un travailleur dissimulé dans leur entourage sont ceux qui y ont le plus recours. En effet, les jeunes sont plus enclins à avoir recours à un travailleur dissimulé (38% de ceux qui y ont eu recours sont âgés de moins de 35 ans, 12 points de plus que dans la population française), de même que les parents d'enfants (42%, 14 points de plus) et donc les personnes qui connaissent un travailleur dissimulé dans leur entourage (63%, 40 points de plus).
  - L'importance de l'argument financier se confirme dans le détail des activités confiées à des travailleurs dissimulés. Si le recours au travail dissimulé concerne toutes les catégories de revenus dans des proportions similaires, les Français dont les revenus sont les plus faibles leur confient plusieurs activités, probablement parce qu'ils n'auraient pas les moyens d'avoir recours à des travailleurs déclarés pour répondre à tous leurs besoins (8% en moyenne, 2 points de plus que la moyenne). Ils leur confient notamment du ménage (8%), du repassage (5%) ou encore du soin à domicile (4%).
- **En termes de volume horaire, ce sont les aides à domicile qui génèrent le plus d'heures de travail dissimulé.** En effet, les personnes qui ont rémunéré un travailleur dissimulé dans ce domaine lui ont en moyenne confié 155h de travail. Pour les autres services à la personne, 44h ont été confiées pour de la garde d'enfants, 34h pour de l'aide scolaire ou encore 30h pour le ménage. Assez logiquement, pour les services plus ponctuels moins d'heures sont rémunérées, à l'image de la garde d'animaux de compagnie (14h en moyenne) ou des soins esthétiques (11h en moyenne).
- **Au-delà du travail dissimulé, une partie des Français cherchent également à réduire le coût de leurs achats en évitant la TVA Française. C'est le cas de 9% des Français qui déclarent avoir utilisé des moyens détournés (achats dans des pays limitrophes, achats en espèce hors TVA) pour ne pas la payer depuis début 2021.** En moyenne, ces Français ont dépensé 368€ pour ces achats.
  - Les profils qui ont déjà utilisé des moyens détournés pour éviter la TVA française sont globalement les mêmes que ceux qui ont recours au travail dissimulé. Motivations similaires, même détachement vis-à-vis des sanctions éventuelles ? Parmi les Français qui ont déjà évité la TVA française pour leurs achats, 46% sont âgés de moins de 35 ans (alors qu'ils sont 26% dans la population française). De même, 43% sont issus des catégories socio-professionnelles supérieures (28% dans la population française).
  - Les montants, eux, varient selon la situation financière des Français. Les CSP+ ont en moyenne dépensé 436€ pour ces achats (contre 323€ pour les CSP-) ; les Français âgés de 50 ans et plus y ont consacré 413€ alors que les 18-24 ans ont dépensé 134€.

---

**En conclusion, cette étude révèle deux grands enseignements :**

- Les motivations qui incitent à braver la loi en ayant recours à un travail dissimulé sont de deux ordres. Les avantages financiers sont indéniables, à la fois du fait des tarifs proposés par les travailleurs dissimulés et la possibilité d'éviter les prélèvements des impôts. Par ailleurs, la complexité perçue de l'emploi d'un travailleur déclaré favorise le recours à un travailleur non-déclaré. Une pratique d'autant plus tentante que les Français auraient facilement accès à des travailleurs dissimulés et cela dans leur entourage proche.
- Les Français ne sont pas étrangers aux pratiques illégales, qu'il s'agisse du recours à un travailleur dissimulé ou encore de l'utilisation de moyens détournés pour éviter de payer la TVA française. Ces pratiques sont présentes parmi différentes catégories de la population parce que les divers besoins des Français convergent vers le choix de la solution de facilité et de réduction des coûts : accès facile à des travailleurs dissimulés, moyens financiers limités, besoins récurrents qui engendrent une volonté de réduire la facture...